

LE VÉLO ÉLECTRIQUE, POURQUOI PAS VOUS ?

Economique

Ecologique

Pratique

Rapide

Ludique

Bon pour la santé



JUSQU'À
200€ DE PRIME
POUR L'ACHAT
D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE*

*Voir modalités au verso

Le climat change, nous aussi !

Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



PRÉFET
DE LA SEINE
SAINT-DENIS



Agence de l'Environnement
et de la Gestion de l'Énergie

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous



PETR
**Alsace
du Nord**
CLIMAT



Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Le Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Alsace du Nord, engagé dans la transition énergétique du territoire, met en place une nouvelle prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique afin de favoriser les alternatives aux déplacements en voiture.

> **Matériel éligible :**

- **Vélo à assistance électrique neuf**, équipé d'une batterie sans plomb.

> **Montant de la prime :**

- **Prime limitée** aux 140 premières demandes ou jusqu'à atteinte du budget alloué de 28 000 € en 2020.
- **10 % du montant d'achat TTC** plafonné à 200 € pour les personnes imposables.
- **20 % du montant d'achat TTC** plafonné à 200 € (prime d'Etat incluse) pour les personnes non imposables.
- **Remise complémentaire de 5%** (plafonnée à 125 € ou équivalent en gratuité d'accessoires) des revendeurs de cycles d'Alsace du Nord (voir liste sur www.alsacedunord.fr).

> **Bénéficiaires :**

- **Personne physique majeure ayant sa résidence principale dans le PETR de**

l'Alsace du Nord (liste des communes sur www.alsacedunord.fr)

- Une demande par foyer (même adresse de résidence) en tenant compte des primes versées en 2018 et 2019.

> **Modalités :**

- Prime versée sur présentation : **d'une facture** au nom du bénéficiaire datant de moins de 3 mois et comprise entre 01/03/2020 et le 31/12/2020, **d'un justificatif de domicile** de moins de 3 mois, **d'un avis d'imposition complet** 2019, **d'une pièce d'identité** valide du bénéficiaire, **d'un relevé d'identité bancaire** du compte pour le versement de la prime et **d'une adresse mail** pour la confirmation.

> **Adresser les éléments :**

- **Par mail à contact@alsacedunord.fr**
- Par courrier à PETR de l'Alsace du Nord BP 70273 - 67504 HAGUENAU Cedex

*Circulez à vélo en toute sécurité !
Équipez-vous d'un casque, d'un gilet haute
visibilité et de lumières. Pensez aussi à faire
réviser votre vélo régulièrement.*



03 88 07 32 40
contact@alsacedunord.fr
www.alsacedunord.fr